



Projet pédagogique de l'Accueil de loisirs « La Récré »



Le directeur d'accueil s'engage à rédiger et suivre un projet pédagogique qui découle et répond aux objectifs du projet éducatif.

L'accueil périscolaire et de loisirs est un lieu de vie où l'enfant doit se développer et s'épanouir dans toutes ses potentialités et où l'on doit mettre à disposition des outils et des moyens pour y parvenir.





LES VALEURS EDUCATIVES

Le Projet Pédagogique suit et applique les valeurs éducatives du projet éducatif.

Le personnel s'engage à inculquer aux enfants des valeurs citoyennes nécessaires à leur développement en groupe et s'engage également à adopter une attitude éducative envers le public.



LES OBJECTIFS

Pour répondre aux besoins et attentes des enfants et parents et en accord avec le projet éducatif, les objectifs suivant ont été mis en place. Ils développent les nouveaux axes de travail pédagogique pour l'année 2017-2018 et sont découpés en 3 types d'objectifs qui découlent les uns des autres.

Les objectifs généraux définissent des effets optimums vers lesquels tendent le travail de l'association, les objectifs spécifiques définissent l'ensemble des axes répondant à l'objectif général et les objectifs opérationnels définissent les actions à mettre en place pour répondre aux objectifs spécifiques.

Pour les enfants :

Permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs dans un cadre épanouissant.

- En offrant des conditions d'accueil adaptées au public.

- *Souriant, à l'écoute, polie*

- *Gestes affectifs, musique, laisser le doudou si besoin*

- En préservant un cadre d'intimité et de chaleur pour les enfants.

- *Chaussons, doudous, déco du centre en rapport avec le thème*

- *Chaque espace sera bien délimité (grands/petits dans leurs salles respectives)*

- *En proposant une programmation riche et variée qui tient compte du rythme de l'enfant. Proposer une fabulation (histoire imaginaire) sur tout le mois avec un thème par semaine pendant les petites et grandes vacances et un thème à l'année le mercredi*

- Impliquer l'enfant dans la vie du centre.

- *Evaluation en fin de journée*

- *Aide au rangement*

- *Nettoyer les tables après le goûter, passer le balai ou aspirateur*

S'enrichir dans l'apprentissage de la vie collective.

- En développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.

- *Les Poup's aident les Choupinoux dans les tâches quotidiennes*

- *Activités en communs mélangeant petits et grands*

- *En privilégiant des activités d'échanges, permettant aux enfants de valoriser leurs compétences.*

- *Pendant les activités, laisser l'opportunité à chacun de dévoiler ses compétences et ses envies*

- *Intégrer l'enfant au sein du groupe.*

- *Négocier et établir des règles de vie avec le groupe d'enfants en fixant des limites de sécurité, en s'attachant au respect mutuel, en coopérant et s'entraidant.*

- *Mise en place de forum de discussion (bâton de parole/ doudou qui papote)*

- *Instaurer un climat de confiance entre eux et nous*

Développer l'apprentissage de l'autonomie.

- *En donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs.*

- *Réalisation d'une roue des tâches*

- *En laissant le droit à l'enfant de faire ou de ne pas faire.*

- *En mettant en place des lieux et des temps permettant à l'enfant d'agir avec ou sans l'aide directe de l'adulte.*

- *Coins aménagés pour que l'enfant puisse y naviguer seul (sécurité)*

- *Temps libres en autonomie ou avec un animateur : périscolaire matin et soir ; péricentre matin et soir (mercredis et vacances scolaires) ; temps calme (mercredis et vacances scolaires)*

- *En proposant des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques, intellectuelles et manuelles*

- *Proposer des jeux nouveaux, sportifs ou bricolage*

- *Sortir, se promener dans Saint Mars ou autres sorties pédagogiques*

- En aidant l'enfant à comprendre les règles et s'imposer des limites.
- Explications des règles du jeu et de sécurité avant de démarrer l'activité

Pour les parents :

Permettre aux parents de trouver un mode de garde satisfaisant.

- En offrant une qualité de service et des horaires adaptés.
- En étant à leur écoute.
- Proposer un soir où les parents puissent se retrouver et échanger autour d'un café ou jus d'orange.
- Faire un lien quotidien entre les parents et les animateurs ; les informer sur le déroulement de la journée de leur enfant (cahier ; tableau)

Favoriser l'implication des parents dans la vie du centre.

- En les associant aux actions organisées.
- Proposer des projets « famille » 1 à 2 fois par an pour tisser un lien entre bénévoles/équipes/parents.
- En créant un lien privilégié avec l'équipe d'encadrement.

- Café Parents



LES MOYENS

❖ Les moyens humains

L'accueil de loisirs est dirigé par une directrice diplômée BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, qui joue aussi le rôle d'animatrice. Le directeur est garant du bon fonctionnement de l'accueil et des projets éducatif et pédagogique.

Une animatrice et un animateur diplômé BAFA interviennent quotidiennement pour participer à l'encadrement et à l'animation de l'Accueil. Ils sont embauchés tous les deux à l'année sur La Récré.

Le personnel d'animation assure la sécurité physique et affective de l'enfant et est soucieux de son bien-être. Il doit être disponible, à l'écoute tout en gardant une distance éducative, et doit répondre aux valeurs imposées dans le projet éducatif.

❖ Les moyens financiers

Il est établi annuellement par Familles Rurales et la Mairie. Il est présenté lors de l'Assemblée Générale de l'association.

❖ Les moyens matériels

Cf projet éducatif (les locaux).



Des réunions entre bénévoles de l'association et la directrice sont organisées régulièrement pour évaluer l'effectivité des objectifs et la réadaptation du projet si nécessaire. Le personnel d'animation se concerte régulièrement pour évaluer et réadapter le projet.

En terme quantitatif, nous évaluons l'évolution des objectifs par la participation aux activités, l'évolution de l'implication des enfants et le nombre d'animations réalisées.

En terme qualitatif, par le développement de l'enfant et de son comportement en groupe, le respect des règles communes, son épanouissement et son intérêt sur le thème proposé.